

# MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 2 décembre 2021

## 17. Position CM et décision CG sur le postulat PLR (M. Cochet / L. Longo) « La Neuveville : une commune 4.0 » (A. Kurth)

---

### Introduction

La sécurité informatique est devenue un enjeu majeur pour les sociétés, les administrations et les utilisateurs privés. Le département des finances, responsable de l'infrastructure informatique, prend ces risques très au sérieux et, avec l'aide de son partenaire informatique spécialisé dans la cybersécurité, mène ce combat au quotidien.

### Mesures effectuées

À ce jour, le réseau fait l'objet d'un suivi au niveau de la sécurité et voici un certain nombre de mesures prises récemment :

- mise à niveau de tous les postes vers Windows 10
- antivirus surveillé en permanence
- mise en place d'un pare-feu « intelligent » capable de s'adapter aux nouveaux types d'attaques
- renforcement et changement régulier des mots de passe
- limitation des accès à distance uniquement depuis CH (interactions avec prestataires de services et VPN) ; exchange (mails) depuis l'UE
- serveurs : retrait des serveurs v.2003, et mise à niveau Exchange 2010 vers 2013
- mails : filtrage chez VTX en plus des filtrages internes (SPAM)

### Mesures en cours

- analyse des sites potentiellement à risque visités par les utilisateurs
- campagne de sensibilisation interne
- module de sensibilisation interactif (phishing, mot de passe...)

### Guichets virtuels

Les services numériques sont de plus en plus sollicités par nos citoyens. Pour élargir notre offre numérique, une refonte complète de l'architecture du site Internet [www.laneuveville.ch](http://www.laneuveville.ch) est en cours.

### Conclusion

La création d'un groupe de travail, comme souhaité dans ce postulat, nous semble inadéquate pour des raisons de sécurité. Au vu de la refonte du site Internet ainsi que de la mise en ligne de nouveaux services virtuels adaptés aux besoins spécifiques d'une administration communale, comme des mesures effectuées et en cours, le Conseil municipal propose de rejeter le postulat.

CONSEIL MUNICIPAL